Principes directeurs de l'industrie pour les normes de bonnes pratiques d'application de traitements de semences

Etablis par
la Commission du traitement des semences et de l'environnement de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS)

1999
Fédération internationale du commerce des semences
Chemin du Reposoir 7
1260 Nyon / Suisse

Principes directeurs et leur objectif

Ces principes directeurs ont été établis afin de servir de code de bonne pratique et de normes exigées des différents acteurs participant à l'industrie du traitement de semences.
Ces principes directeurs n'ont pas pour objet de servir de référence légale. Il y a lieu de respecter les réglementations locales et nationales.

Normes requises pour les produits de protection des plantes, les formulations et les matières actives devant être utilisées en traitement de semences:

Normes requises

Le fournisseur de produits de traitement de semences se charge de l'enregistrement par espèce et fournit les informations d'utilisation enregistrées, les informations pour l'exportation, les exigences légales d'utilisation, les données sur la sécurité du matériel, les exigences pour l'emballage et l'étiquetage et les modes d'emploi.

Responsabilité du fournisseur du produit de protection

Il fournit la pureté et la formulation garanties sur étiquettes, l'emballage convenable, les modes d'emploi convenables, incluant le recyclage ou les informations pour la destruction des déchets, des emballages, des eaux usées et des semences traitées. (De nombreuses compagnies de protection des plantes ont leur propre charte pour définir leur engagement vis-à-vis de l'utilisateur).

Responsabilité de l'applicant

Stockage et manipulation sans risque des produits formulés de traitement de semences. Recyclage des emballages ou destruction. Etiquetage convenable des emballages des semences traitées indiquant les exigences légales relatives aux produits utilisés pour traiter la semence.

Documentation

Etiquettes des produits, informations sur la sécurité du matériel, données sur l'enregistrement et la sécurité, réglementations locales sur les déchets et politique de l'entreprise.
Méthodes d'analyse de la matière active et (si nécessaire) des substances de formulation.

Normes requises de qualité des semences devant être traitées

Normes requises

Lots de semences de haute qualité pré-testées.

Responsabilité de l'industrie des semences

Authenticité de la semence, uniformité, pureté génétique et physique, germination et état sanitaire. L'industrie des semences doit aussi assurer pour la semence traitée des emballages, étiquetages, transport, stockage et modes d'emploi appropriés.

Documentation

Certificats de semences, commandes et confirmations. Inclus également un échantillonnage et une analyse corrects et des enregistrements selon des normes acceptées internationalement.

Normes requises pour la technologie d'application

Normes requises

Pratiques documentées et contrôlées d'enrobage et de traitement (pesage, dosage, atomisation, séchage et mélange). Procédés de sécurité intégrés pour le recyclage et la gestion des déchets avec impact nul ou faible pour l'hygiène et l'environnement, incluant une documentation convenable et des enregistrements des destructions. Du matériel spécial doit être utilisé pour mesurer les quantités utilisées et pour assurer une coapplication des traitements de semence précise, uniforme et sans danger. Les contrôles de procédés et de produits incluent des capteurs, une automatisation, des équipements d'analyse et des systèmes de gestion de la qualité totale. Les instructions aux opérateurs et leur formation sont aussi la responsabilité de l'applicateur.

Responsabilité de l'applicateur

Performance technique et opérationnelle de l'application du traitement dans le cadre des normes et des aspects de sécurité. L'applicateur est responsable de l'application des doses indiquées sur l'étiquette selon le mode d'emploi correct. Les instructions aux opérateurs et leur formation est aussi de la responsabilité de l'applicateur.

Documentation

Approbation et enregistrement officiel des installations par les autorités locales, certificat et approbation écrite de la société et du fournisseur selon des normes acceptées internationalement.

Normes requises pour le traitement des semences

(voir le guide des bonnes pratiques pour plus de détails, p. 7)

Normes requises

Charges précises et durables des produits de protection des plantes sur la semence. Pour assurer la meilleure efficacité possible et éviter toute phytotoxicité, le produit sera appliqué à la dose indiquée sur l'étiquette. Les niveaux minimum de germination demandés par les diverses réglementations internationales des semences devront être obtenus. Les variations de charge de matière active sur échantillons représentatifs du lot traité, les variations de concentration semence à semence (coefficient de variation) et la rétention sur les lots de semences traitées stockés (en pourcentage de la dose initiale visée) seront définies entre le traiteur de la semence et le fournisseur de produits de traitement. Les parties impliquées devront atteindre les normes agréées, qui diffèrent selon un ensemble espèce, maladie, matière active et région.

Responsabilité de l'applicateur

Application du traitement de semences selon les exigences et les modes d'emploi. Nécessité de maintenir la qualité biologique et physique originale de la semence et la documentation associée. La qualité de la semence fait référence à la germination, l'établissement de la culture, les doubles, les impuretés et la poussière ainsi que la charge finale en matière active dans la limite des normes acceptées.

Documentation

Tests d'analyse par des applicateurs certifiés, des instituts et des agences de protection des plantes.

Normes requises pour l'emballage, l'étiquetage et la distribution des semences traitées

Normes requises

Matériel approuvé et testé et étiquettes pour emballages corrects de poids normalisés et fermeture adéquate des emballages. Les emballages doivent permettre la distribution, le transport et le stockage des semences traitées. L'étiquetage des emballages de semences traitées doit satisfaire les diverses règles internationales avec mode d'emploi détaillé, avertissements et restrictions.

Responsabilité des entreprises semencières

Etiquetage correct, mode d'emploi, manipulation et destruction des semences retournées ou non vendues.

Responsabilité des vendeurs et distributeurs

Transport et stockage sans risque des semences traitées. Planification des ventes optimisée pour minimiser le retour des semences traitées. La distribution est également responsable de la collecte des semences non vendues et de l'organisation de leur retour.

Documentation

Echantillons d'emballage et d'étiquettes. Enregistrement et factures permettant de suivre les expéditions et la destruction de la semence traitée.

Exigences standards pour le semis, la plantation et l'utilisation de la semence traitée

Exigences standards

Ecoulement satisfaisant des semences traitées comparé aux semences non traitées dans les semoirs commerciaux. La semence traitée doit permettre un espacement optimum et un placement de la semence sans erreurs, pertes ou fautes de germination.

Responsabilité de l'applicateur

Une application correcte permettant une adhésion de la matière active sur la surface lisse de la semence.

Responsabilité de l'agriculteur et de l'utilisateur

Le stockage, la manipulation et la plantation doivent se faire selon le mode d'emploi. Maintenance, calibrage et ajustement corrects des semoirs. Des pratiques correctes de semis doivent être utilisées, incluant un recouvrement total par le sol de la semence traitée.

Documentation

Enregistrement des tests de semis et d'écoulement par l'entreprise semencière, enregistrement des documents de semis de l'agriculteur, des conditions de semis, des conditions de sol et des documents d'entretien du semoir.

Exigences standards pour l'information de l'agriculteur ou de l'utilisateur

Exigences standards

L'information sur le produit de traitement de semences doit être disponible, incluant des données sur la salubrité.

Responsabilité de l'industrie chimique et des semences

Fournir la semence traitée conformément aux spécifications du produit, test et communication de l'information au consommateur

Documentation

Etiquettes, profil du produit, brochure technique, documentation pour la manutention et mode d'emploi.

Utilisation pratique du traitement de semences

L'adoption du «Code de bonne pratique» est importante pour l'industrie du traitement de semences. Les pratiques suivantes définissent des recommandations générales et devraient être utilisées comme un point de départ pour le développement de pratiques locales ou adaptées à chaque entreprise.
Ces recommandations ne supplantent ni ne remplacent les modes d'emploi sur les emballages de produits ou les étiquettes.

Bonne pratique de traitement de semences

Action	*Bonne pratique*	*Ce qui devrait être évité*
Sélection d'un produit de traitement de semences (TS)	■ Les choix devraient être fondés sur l'efficacité biologique et la sélectivité, la sécurité des travailleurs et l'impact environnemental, sur une analyse financière et sur une étude de marché.	■ Ne pas faire de suppositions mais demander des informations au fournisseur
Commande du produit de TS	■ Avant de commander, s'assurer que le produit est enregistré pour l'utilisation prévue et pour la dose d'application dans le pays où vous avez l'intention de l'utiliser ou de le distribuer.	■ Ne pas commander, utiliser ou distribuer des produits de TS non enregistrés ou interdits
A la livraison du produit de TS	■ Vérifier que la livraison est conforme à la demande nom commercial, matière active, composition, n° d'enregistrement, langue de l'étiquette, type et forme de l'emballage	■ Ne remettez pas la vérification car vous pourriez dépasser la période de réclamation
Manutention et stockage	■ Lire l'étiquette avec soin ■ Stocker le produit selon les lois nationales ■ Tenir le produit hors de portée des enfants et des personnes non autorisées ■ S'assurer que les emballages ne sont pas abîmés et que les fuites possibles pourront être détectées et récupérées rapidement ■ Ne pas stocker près d'aliments pour l'homme ou l'animal	■ Ne pas stocker en plein air ou dans des endroits non fermés ■ Eviter tout risque de fuite, de contamination des égouts publics, des rivières, des lacs et d'autres zones écologiques sensibles

Action	*Bonne pratique*	*Ce qui devrait être évité*
Utilisation du produit (TS)	■ S'assurer que seul un personnel formé et qualifié appliquera le produit de TS. ■ S'assurer que ce personnel comprend et suit les instructions écrites et orales. ■ S'assurer que les installations et le système de protection des opérateurs sont en état de marche, fiables et calibrés avec le produit de TS. ■ S'assurer que le personnel de l'usine ne mange ni ne boit ni ne fume au cours de l'application et du nettoyage. ■ S'assurer que la dose enregistrée est appliquée.	■ Ne pas commencer l'application sans instruction, même à des travailleurs expérimentés. ■ Ne pas abandonner les installations sans rinçage, nettoyage et maintenance.
Coapplication (tank-mixing) de différents produits de TS	■ Contacter les fabricants pour informations. ■ Faites toujours vos propres tests. ■ Fiabilité de votre équipement propre.	■ Eviter les risques de combinaisons inconnues et non testées.
Produits inutilisés, eaux de rinçage, etc.	■ Réutiliser dans la préparation pour le slurry. ■ Détruire ou se débarrasser des déchets selon les réglementations nationales.	■ Ne jamais verser les produits inutilisés ou l'eau de rinçage dans les drains ou les rivières
Emballage du produit de TS	■ Organiser la collecte des emballages vides (en liaison avec le fabricant du produit de TS). ■ Utiliser les emballages retournables et réutilisables.	■ Ne jamais donner les emballages vides pour la récupération des eaux pluviales etc.
Etiquetage des semences traitées	■ Indiquer sur chaque sac de semences la matière active utilisée et le taux d'application. ■ Indiquer sur chaque sac de semences: «La semence traitée ne doit pas être utilisée pour l'alimentation humaine, des animaux ou du gibier».	■ Ne pas délivrer de sacs de semences de votre magasin sans étiquetage correct.
Rejet de semences traitées qui ne répondent plus aux normes de qualité	■ Organiser les procédures de l'usine de semences afin de minimiser le pourcentage de semence devant être jetée. ■ Organiser le rejet de semences traitées sans risques pour l'environnement en suivant avec attention les lois locales et/ou en contactant le fournisseur du produit de TS.	■ Ne pas «laver» les semences traitées. ■ Ne pas donner de semences traitées aux humains, aux animaux et au gibier. ■ Ne pas vendre de semences traitées aux industries d'alimentation humaine ou animale ou autres transformateurs.